



## SECTION 1 • IDENTIFICATION DU PRODUIT

**APPELLATION COMMERCIALE** POUDRE DE PHTALATE DE DIALLYLE  
**NUMÉRO DE PRODUIT ANAMET** 204-X

**APPELLATION CHIMIQUE**  
**FABRICANT / FOURNISSEUR**  
**ADRESSE**

ANAMET  
 C.P. 538  
 BOUCHERVILLE, QUÉBEC, J4B 6Y2  
 (450) 646-1290  
**CANUTEC** (613) 996-6666

**NUMÉRO DE TÉLÉPHONE**  
**TÉLÉPHONE D'URGENCE**

## SECTION II • COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTES

Caractérisation chimique. Description	Numéro CAS	%	OSHA PEL (mg/m <sup>3</sup> )	ACGIH TLV (mg/m <sup>3</sup> )
Résine de Phtalate de Diallyle.	Non déterminé.	30↔40	Non déterminé.	Non déterminé.
Fibres de verre.	65997-17-3	25↔45	10	15
Remplissant minéraux.	Mélange.	20↔30	10↔15	1↔15
Agents ignifuges.	Mélange.	< 5	2	2
Pigments.	Mélange.	< 5	3.5	3.5
Catalyseurs.	Mélange.	< 5	Non déterminé.	Non déterminé.

**NOTE:** Les ingrédients sont listés dans l'inventaire TSCA des substances chimiques. Ceux qui ne sont pas identifiés, sont jugés non-dangereux.

## SECTION III • CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Point d'ébullition en °C</b>	Non applicable.	<b>Pression de vapeur (mm Hg)</b>	Non disponible.
<b>Point de fusion en °C</b>	Non applicable.	<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	Non disponible.
<b>Densité (Eau = 1)</b>	1.82	<b>Taux d'évaporation (Acétate de butyle= 1)</b>	Non disponible.
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Négligeable.		
<b>Aspect et odeur</b>	Poudre granuleuse.		



**SECTION IV • FEU / RISQUE D'EXPLOSION**

<b>Point d'ignition</b>	Non inflammable.			
<b>Limites d'inflammabilité</b>	<b>LEL</b>	Non applicable.	<b>UEL</b>	Non applicable.
<b>Auto ignition</b>	Non déterminé.			
<b>Extincteur</b>	Les extincteurs secs, la mousse, l'eau sous forme de brume et le CO <sub>2</sub> peuvent être utilisés.			
<b>Procédures spéciales d'extinction</b>	Certains composants, lorsque brûlés, peuvent émettre des vapeurs toxiques comme le monoxyde ou dioxyde de carbone. Les pompiers doivent porter un équipement complet de protection incluant un appareil respiratoire autonome (SCBA). Ne pas laisser aller les produits d'extinction résultants d'un incendie dans les égouts ou autres.			
<b>Feux spéciaux et risques d'explosion</b>	Hydrocarbones aromatiques.			

**SECTION V • RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité</b>	Stable sous conditions normales.
<b>Conditions à éviter</b>	Les feux et les oxydants forts comme les chlorates, bromates and nitrates.
<b>Incompatibilité</b>	Non déterminé.
<b>Produits dangereux de décomposition</b>	Les oxydes de carbone et les hydrocarbones aromatiques.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Ne devrait pas se produire.

**SECTION VI • PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES**

**A – PREMIERS SOINS**

<b>Yeux</b>	Rincer avec beaucoup d'eau propre pour au moins 15 minutes tout en gardant les paupières ouvertes. Obtenir une assistance médicale si l'irritation perdure.
<b>Peau</b>	Laver les régions affectées avec de l'eau courante et du savon. Obtenir une assistance médicale si l'irritation perdure. Laver les vêtements avant de les réutiliser.
<b>Inhalation</b>	Si la respiration est affectée, transportée à l'air frais.
<b>Ingestion</b>	Si la victime est consciente, faites boire de l'eau immédiatement. Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais faire prendre quoi que se soit par la bouche à une personne inconsciente. Demander une aide médicale.



## B –INFORMATION TOXICOLOGIQUE

**VOIES D'ACCÈS PRINCIPALES:** L'inhalation, l'ingestion, la peau, les yeux.

### ▼ EXPOSITION À COURT TERME ▼

<b>Yeux</b>	Irritation et rougeur temporaires des yeux.
<b>Peau</b>	Irritation cutanée, rougeur temporaire et démangeaisons locales peuvent être constatés dans les situations d'abrasion mécanique.
<b>Inhalation</b>	Irritant temporaire pour les voies respiratoires supérieures.
<b>Ingestion</b>	Consulter un médecin si des réactions inhabituelles sont remarquées.

### ▼ EXPOSITION À LONG TERME ▼

<b>Cancérogène</b>	Aucun.
<b>Effets tératogènes, mutagènes et/ou autres sur la reproduction</b>	Aucun.
<b>Sensibilité épidermique</b>	Un contact prolongé peut causer une irritation.
<b>Sensibilité respiratoire</b>	Peut être irritant pour les voies respiratoires.
<b>Matériaux synergiques</b>	Aucun.

## SECTION VII • PRÉCAUTIONS À SUIVRE

### PROTECTION PERSONNELLE

<b>Protection de la vue, du visage et des mains</b>	Porter un bouclier facial ou des lunettes de sureté.
<b>Protection respiratoire</b>	Utiliser un appareil respiratoire approuvé. (NIOSH/MHSA) conçu pour ce type de situation (poussières).
<b>Ventilation</b>	Ne pas utiliser sans une ventilation adéquate.
<b>Autres précautions</b>	Consulter OSHA 1910.215.
<b>Classement HMIS</b>	Santé: 1 Inflammabilité: 1 Réactivité: 0

## SECTION VIII • MESURES PRÉVENTIVES (FUITES ET/OU DÉVERSEMENTS)

<b>Mesures à suivre en cas de fuites ou de déversement</b>	Passer l'aspirateur ou balayer. Éviter de soulever de la poussière. Mettre les déversements dans des contenants et disposer de façon autorisée par les autorités environnementales.
<b>Élimination des résidus</b>	Disposer selon les normes municipales, provinciales et/ou fédérales. Incinérer sous des conditions contrôlées et approuvées.



## SECTION IX • MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

<b>Manutention</b>	Entreposer dans un lieu frais et sec. Garder les contenants fermés pour prévenir toute contamination. Éviter les températures excessives et les sources d'inflammation. Garder les lieux propres.		
<b>Entreposage</b>	Protéger l'intégrité du produit en l'entreposant à l'intérieur et à l'abri des températures extrêmes. Tenir les contenants fermés.		
<b>Classification Relative à l'expédition</b>  •DOT• Classes de danger	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Dénomination d'expédition DOT:</b> Non réglementé.</li> <li>• <b>Dénomination d'expédition TDG/UN:</b> Non réglementé.</li> <li>• <b>Numéro UN:</b> Non réglementé.</li> <li>• <b>Classe de danger:</b> Non réglementé.</li> <li>• <b>Groupe d'emballage:</b> Non réglementé.</li> <li>• <b>Exemption TDG:</b> Non réglementé.</li> <li>• <b>Étiquette:</b> Non réglementé.</li> <li>• <b>Classe IATA:</b> Non réglementé.</li> <li>• <b>Classe IMDG:</b> Non réglementé.</li> </ul>		
<b>HMIS</b>	Santé: 1	Inflammabilité: 1	Réactivité: 0

## SECTION X • INFORMATION RELATIF À L'ÉCOLOGIE

<b>Impact environnemental et Distribution dans l'environnement</b>	Non disponible.
<b>Persistance et Dégradation</b>	Non disponible.
<b>Toxicité</b>	Non disponible.
<b>Impact des effluents traités</b>	Non disponible.

## SECTION XI • INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

### • RÉGLEMENTATIONS EC:

TSCA STATUS: Compris dans l'inventaire du contrôle des substances toxiques.  
 CERCLA REPORTABLE QUANTITY: Aucun.  
 SARA TITLE III

- Section 302: Aucun.
- Section 311/312: Chronique.
- Section 313: Aucun.

STATUS RCRA: Non réglementé.



## • RÉGLEMENTATIONS CANADIENNES:

Classification WHMIS: D2A.

Anamet Inc. décline toute garantie exprimée ou implicite quand à la commercialisation du produit au fait qu'il convient à un usage quelconque, en égard du produit ou des renseignements fournis. Toute l'information figurant dans la présente fiche repose sur des données auprès du fabricant et/ou de sources techniques reconnues. Bien que cette information soit présumée exacte, Anamet Inc. ne fait aucune représentation concernant son exactitude ou son intégralité. Comme les modalités d'utilisation du produit ne sont pas du ressort d'Anamet Inc. les utilisateurs ont par conséquent la responsabilité de vérifier si le produit convient à l'usage particulier auquel il est destiné. Ils doivent de plus assumer tous les risques associés à l'utilisation, la manipulation et l'élimination du produit, ainsi que ceux découlant de la publication, de l'utilisation ou de la fiabilité des renseignements présentés dans la présente. Cette information porte uniquement sur le produit faisant l'objet de la présente fiche et ne s'applique pas à son utilisation en combinaison avec d'autres matières ou dans tout autre procédé.



## TERMINOLOGIE

**ACGIH:** American Conference of Governmental Industrial Hygienists

**CAS:** Chemical Abstract Service

**CFR:** Code of Federal Regulations (Transportation in U.S.A.)

**DOT:** Department of Transportation (USA)

**DSL:** Domestic Substance List

**HMIS:** Hazardous material information sheet

**IARC:** International Agency for Research and Cancer

**LC:** Lethal Concentration

**LD:** Lethal Dosage

**MSHA:** Mine Safety and Health Administration (USA)

**NIOSH:** National Institute for Occupational Safety and Health (USA)

**NTP:** National Toxicology Program (U.S.A.)

**OSHA:** Occupational Safety and Health Administration (USA)

**PEL:** Permissible exposure limit.

**STEL:** Short term exposure limit.

**TDG:** Transportation of Dangerous Goods

**TLV:** Threshold limits value.

**TSCA:** Toxic Substances Control Act

**TWA:** Time-weighted average

**USEPA:** United States Environmental Protection Agency

**WHMIS:** Workplace Hazardous Materials Information System